



PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 21 janvier 2015 à 15 h, à l'hôtel de Région, situé au 161, rue de la Gare à Saint-Jérôme.

PRÉSENCES :

Monsieur Stéphane Maher, maire de la Ville de Saint-Jérôme
Monsieur Germain Richer, maire de la Ville de Prévost
Madame Louise Gallant, mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie

Sont également présents :

Monsieur Yvan Patenaude, secrétaire de la Régie
Monsieur Matthieu Ledoux, trésorier de la Régie
Monsieur Martin Lavoie, directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

2015-01-21/514
ITEM 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 JANVIER 2015

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est ouverte à 15 h 25.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-01-21/515
ITEM 2

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 21 JANVIER 2015

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté avec l'ajout du point suivant :

8 a) Appui et engagement de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord pour l'obtention de la 52^e finale des Jeux du Québec d'hiver 2017 à Saint-Jérôme/Mirabel

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-01-21/516
ITEM 3

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2014

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2014;

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE :

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2014 soit approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-01-21/517
ITEM 4

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DU 20 NOVEMBRE 2014 AU 8 JANVIER 2015

ATTENDU QUE le trésorier a déposé le registre des chèques pour la période du 20 novembre 2014 au 8 janvier 2015

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Gallant

ET RÉSOLU QUE :

Le conseil de la Régie adopte le registre des chèques pour la période du 20 novembre 2014 au 8 janvier 2015 qui totalise un montant de 1 417 652,90 \$;

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques ont été émis;

QUE le président et le trésorier certifient par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-01-21/518
ITEM 5

AVIS DE MOTION – AMENDEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 001 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT ADDITIONNEL DE 950 000 \$ POUR DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN ARÉNA RÉGIONAL COMPRENANT : LES SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS, POUR LA SURVEILLANCE ET LA GESTION DE LA CONSTRUCTION – ÉTAPE II, POUR LE CONTRÔLE QUALITATIF, ET LES FRAIS D'ARPENTAGE AINSI QUE POUR L'EXÉCUTION COMPLÈTE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ARÉNA

Monsieur Germain Richer donne avis qu'à une prochaine séance du conseil de la Régie, présentera ou fera présenter un règlement amendant le règlement d'emprunt numéro 001 décrétant une dépense et un emprunt additionnels de 950 000 \$ pour des travaux d'aménagement d'un aréna régional comprenant : les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des plans et devis, pour la surveillance et la gestion de la construction – étape II, pour le contrôle qualitatif, et les frais d'arpentage ainsi que pour l'exécution complète

des travaux de construction de l'aréna.

2015-01-21/519

ITEM 6

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 002 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 1,9 M\$ POUR L'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS, DE MOBILIER AINSI QUE POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION DE DIFFÉRENTS TRAVAUX POUR L'ARÉNA RÉGIONAL

Madame Louise Gallant donne avis qu'à une prochaine séance du conseil de la Régie, présentera ou fera présenter un règlement adoptant le règlement d'emprunt numéro 002 décrétant une dépense et un emprunt de 1,9 M\$ pour l'achat d'équipements, de mobilier ainsi que pour les services professionnels pour la réalisation de différents travaux pour l'aréna régional.

2015-01-21/520

ITEM 7

CORRESPONDANCE

a) Approbation du budget d'opération 2015 de la Régie

- ✓ Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Prévost du 8 décembre 2014;
- ✓ Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Sophie du 9 décembre 2014;
- ✓ Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saint-Jérôme du 16 décembre 2014.

2015-01-21/521

ITEM 8

VARIA

APPUI ET ENGAGEMENT DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD POUR L'OBTENTION DE LA 52^e FINALE DES JEUX DU QUÉBEC D'HIVER 2017 À SAINT-JÉRÔME/MIRABEL

Considérant que les villes de Saint-Jérôme et de Mirabel déposent leur candidature pour l'obtention de la 52^e finale des Jeux du Québec, hiver 2017;

Considérant la mission des Jeux du Québec et sa vision permettant le développement de l'athlète et du sport, de l'initiation à la compétition;

Considérant les impacts positifs et les retombées pour une région de tenir une finale des Jeux du Québec;

Considérant que cet événement mettra en valeur la culture laurentienne, son patrimoine, ses institutions et ses artistes;

Considérant l'impact positif quant au développement et à l'implication des jeunes de la région des Laurentides;

Considérant que la finale des Jeux du Québec contribuera à la promotion du sport et de l'activité physique auprès de la population;

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

- Soutienne la candidature des villes de Saint-Jérôme et Mirabel pour l'obtention de la 52^e finale des Jeux du Québec, hiver 2017;
- Facilite l'accès aux installations physiques et aux équipements dont elle dispose, aux fins de la réalisation du programme de la finale des Jeux du Québec;
- Fournisse gratuitement les installations et les équipements disponibles nécessaires à la tenue de la finale de Jeux du Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2015-01-21/522

ITEM 9

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

2015-01-21/523

ITEM 10

LEVÉE DE LA SÉANCE DU 21 JANVIER 2015

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est levée à 15 h 45.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Stéphane Maher,
Président

Yvan Patenaude,
Secrétaire